



Vos Journées découverte sur Tous à cheval



Participez à Poney Ecole 2021	4
Réinscription de l'ATE au RNCP	20
Objectif Tokyo pour le saut d'obstacles	23

■ AG électorale FFE 2021



L'Assemblée générale du 27 avril décidera qui préside aux destinées de la FFE jusqu'en 2024.

Le vote se fait par internet avec un identifiant spécifique que le dirigeant reçoit à l'adresse de son club, le code secret lui étant communiqué séparément.

Votez dès réception des documents de vote.

Voir également la page La FFE / **Assemblées générales** de ffe.com.

■ Pony Ecole



L'édition 2021 est lancée. Elle se déroulera de mars à juillet.

Inscrivez-vous sur ponyecole.ffe.com pour proposer aux maîtres des écoles d'accueillir leurs classes lors d'une visite découverte.

Contactez les écoles de votre zone de chalandise pour toucher les enfants et les familles à proximité de votre club.

La relance passe par la conquête de nouveaux cavaliers petits et grands.

Voir **Ref 224** page 6.

■ Fête du poney



La **Fête du poney** est programmée le dimanche 6 juin, sous réserve des restrictions sanitaires.

Les poney-clubs sont conviés à inscrire leur participation sur le nouveau site **Tous à cheval**.

Un kit de communication sera fourni aux participants.

Faites-vous connaître des familles alentour de votre club en accueillant leurs enfants. Voir page 13.

■ Equirando



60 ans ça se fête! Le rendez-vous est donné du 30 juillet au 1er août au Parc départemental de l'Isle-Briand au Lion-d'Angers (49).

Deux soirées spectacle sont au programme et des cartes interactives vous permettent d'optimiser la préparation de vos itinéraires. Voir page 15.

■ Métiers



C'est le moment de renseigner vos cavaliers qui veulent s'orienter vers les métiers de l'équitation.

Vous disposez pour cela du site <https://metiers.ffe.com> qui vous dit tout sur les métiers d'Animateur, d'Accompagnateur TE et de moniteur.

Voir aussi **Ref 209 Cahier 2**

■ Boutique FFE



La Boutique FFE propose des tarifs préférentiels aux clubs identifiés pour les achats en nombre.

Retrouvez-y les Guides fédéraux des Galops® et des activités, les Cahiers de cavalier pour vos stages, les insignes de Galop® et les objets logotisés.

Rendez-vous sur <https://boutique.ffe.com>

SOMMAIRE

Vie équestre

Partenariat FFE Colosse aux pieds d'argile	4
L'édito de Marie-Laure Deuquet	5
AG électorale FFE du 27 avril, annonce	5
AG électorale FFE du 18 mars, compte-rendu	6
Valérie Dalodier élue présidente du CNTE	7
Comité fédéral du 23 mars, les décisions	8
Votre Comité fédéral 2021-2024	9
Extraits des statuts de la FFE	13
Constance Popineau et Pierre Le Goupil à la FEI	24
On en parle au Club-house	26

Clubs

LeMemoClub	2
Aide exceptionnelle COVID de 8 millions	4
Poney Ecole	14
Nouveau site Tous à cheval pour les journées découverte	15
GHN : Crédits d'impôts	18
Impact du Brexit sur les circulations d'équidés	19
DSP Ville de Ribeauvillé	21

Tourisme

Journées de l'attelage et de la randonnée équestre	16
Equirando 2021 au Lion d'Angers	17

Formation

Réinscription de l'ATE au RNCP	20
Concours Meilleurs apprentis de France BP JEPS	20
Lutter contre l'asthme équin	27

Sport

Formation des officiels de compétition	22
Préparation de Tokyo 2021	23



LA REF - Mensuel officiel de la Fédération Française d'Équitation

Parc Équestre 41 600 LAMOTTE - Tel : 02 54 94 46 00 - laref@ffe.com ■ RÉDACTRICE EN CHEF : Danielle Lambert ■ PUBLICITE : publications@ffe.com - 02 54 94 46 71
■ ICONOGRAPHIE : Elodie Brunaud ■ VISUEL COUVERTURE : Les Sabots de Vénus ■ ONT PARTICIPÉ À CE NUMÉRO : FFE Affaires Générales, FFE Communication / Julia Colombier, FFE Compétition, FFE Développement, FFE DTN / Olivier Simon, FFE Ressources, FFE Tourisme, GHN. ■ MAQUETTE : Charte Graphique : FFE - Mise en page : FFE / Jennifer Le Ny ■ COMMISSION PARITAIRE : 0920 G 80336 ■ ISSN : 2115-4686 ■ TIRAGE : 6900 exemplaires ■ ASILAGE : DVD **Tous à cheval** ■ DÉPOT LEGAL : À la date indiquée sur la couverture ■ EDITEUR : Fédération Française d'Équitation - Association loi 1901 - Président Serge Lecomte - Siège social : Parc Équestre Fédéral 41600 Lamotte ■ DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Serge Lecomte ■ FORCE RÉGLEMENTAIRE : Ceci est le mensuel officiel de la Fédération Française d'Équitation. Les informations portant la mention « Officiel » ont force réglementaire ■ ABONNEMENT : Envoyer vos coordonnées et un chèque de 50 € à l'ordre de la FFE à FFE Club SIF 14490 Litteau. Préciser Abonnement à La Ref au dos du chèque.

AIDE EXCEPTIONNELLE COVID

LE COMITÉ FÉDÉRAL VOUS INFORME QUE LA 2^E AIDE EXCEPTIONNELLE AUX ÉTABLISSEMENTS ÉQUESTRES RECEVANT DU PUBLIC A ÉTÉ OFFICIAISÉE DÉBUT AVRIL.

8 millions d'euros

Obtenue par l'action déterminée des équipes de la fédération et de son président, Serge Lecomte, dans le cadre du PLFR IV en novembre 2020, cette aide reconduit le dispositif déjà obtenu par la fédération lors du 1er confinement. Il s'agit d'une aide exceptionnelle de 8 millions d'euros supplémentaires qui vient s'ajouter aux 13,5 millions de la 1^{er} aide, indépendante des aides de droit commun comme le fonds de solidarité par exemple.



©FFE/Maïmou

Pour les personnes ayant déjà sollicité l'aide en juin ou juillet 2020 pour le premier confinement, la demande est simplifiée: si les informations figurant dans les justificatifs demandés sont inchangées, une déclaration sur l'honneur le précisant peut s'y substituer.

En savoir plus

Page de l'IFCE sur le sujet : ifce.fr/ifce/aide-aux-centres-equestres-periode-2
Contact FFE : questions@ffe.com
Tel 02 54 94 46 00

Conditions et modalités

Les conditions d'éligibilité demeurent similaires à celles du 1er confinement

et correspondent au confinement de novembre 2020.

Cette aide forfaitaire est de 60€ par équidé, dans la limite des 30 premiers équidés pour les établissements propriétaires ou détenteurs d'équidés destinés à la pratique d'activités physiques et sportives.

Afin de solliciter cette aide, vous devrez formuler votre demande impérativement avant le 1^{er} mai 2021, auprès de l'IFCE, qui sera une nouvelle fois le service instructeur et l'organisme payeur.

Les modalités vous sont transmises la semaine du 6 avril 2021 à l'adresse email communiquée lors de votre première demande d'aide. Si ce n'est pas le cas, veuillez contrôler vos courriers indésirables ou contacter les services de l'IFCE à l'adresse suivante : aide-aux-centres-equestres@ifce.fr.

Les nouveaux demandeurs doivent remplir le formulaire sur la plateforme de l'IFCE.

COLOSSE AUX PIEDS D'ARGILE

LA FFE A SIGNÉ UN PARTENARIAT AVEC L'ASSOCIATION COLOSSE AUX PIEDS D'ARGILE POUR L'ACCOMPAGNER DANS SA LUTTE CONTRE LES VIOLENCES SEXUELLES.



Lutte renforcée

« Depuis les premières révélations dans le monde du sport, précise Frédéric Bouix, la FFE a tout de suite œuvré pour stopper ces agissements et permettre aux victimes et aux témoins de prendre la parole et de dénoncer ces actes odieux. En appui de notre dispositif de lutte et des moyens de sensibilisation et de prévention mis en place, ce partenariat démontre, s'il en était besoin, que la fédération est déterminée à aller encore plus loin. »
Le plan de prévention FFE des violences comporte deux axes majeurs :

l'information tout public pour libérer la parole et un plan de formation des acteurs de l'équitation.

La FFE et Colosse aux pieds d'argile s'engagent mutuellement à déployer tous les moyens pour réaliser pleinement leurs objectifs respectifs, tels que l'organisation de réunions de sensibilisation, de prévention et de formation...

Plan de formation

Acteur reconnu et expert dans les violences, l'association Colosse aux pieds d'argile a pour vocation la

prévention et la sensibilisation aux risques de violences sexuelles, de pédocriminalité et de bizutage dans le milieu sportif, l'accompagnement et l'aide aux victimes et la formation des personnels encadrant les mineurs. Son directeur-fondateur Sébastien Boueilh se dit: « Heureux de compter la FFE parmi les structures qui rejoignent notre combat afin d'éveiller les consciences et d'encourager la libération de la parole. Cette convention acte notre engagement commun dans la protection des licenciés mineurs et majeurs, sportifs et encadrants de la Fédération pour enrayer ensemble ce fléau. »

LE COMITÉ AU TRAVAIL

VOTRE COMITÉ FÉDÉRAL EST AU TRAVAIL. LES ACTIVITÉS ÉQUESTRES SONT MAINTENUES PENDANT LES RESTRICTIONS SANITAIRES ET LES LICENCES SONT À LA HAUSSE. NOTRE PREMIÈRE RÉUNION A PERMIS DE LANCER LES ASSISES DES TERRITOIRES.

Maintien de la pratique équestre

Tout d'abord, il faut remercier le travail accompli par les élus et les équipes fédérales pour favoriser le maintien de la pratique équestre, dans un contexte sanitaire compliqué de COVID et de rhinopneumonie. Les mesures obtenues pour permettre aux Français de continuer à faire du sport dans les espaces ouverts en respectant les mesures sanitaires réglementaires nous permettent de résister à la crise, même si les compétitions sont fortement impactées.

Licences: + 5%

Le 29 mars, nous avons même atteint le total de licences délivrées en 2020. Il devrait y avoir cette année 30 à 40 000 licences de plus qu'en 2020, soit une progression de 5% environ. C'est la conséquence d'une rentrée exceptionnelle grâce à la campagne **Tous à cheval** avec ses trois piliers : numérique, TV et presse. Cela place à ce jour **la FFE en tête de la croissance des fédérations sportives.**

Assises des territoires

Nous avons chargé Emmanuel Feltesse, président du Conseil des régions, de mettre en place les Assises des territoires. Il va constituer le groupe de pilotage de ce projet dont l'objectif est de développer la proximité entre la FFE et les clubs, en lien avec tous les organes déconcentrés, CRE, CDE, CRTE et CDTE. Je vous invite à participer à la grande enquête nationale qui va permettre à chacun de faire part de ses attentes.



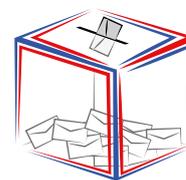
A votre écoute

Très honorée d'avoir été élue secrétaire générale de notre fédération, je suis à votre écoute et je vous assure de mon investissement personnel afin de faire avancer tous ensemble nos activités pour la bonne santé, le bon moral et le mieux vivre de nos concitoyens.

Marie-Laure Deuquet,
Secrétaire générale de la FFE



Assemblée générale électorale du 27 avril JE VOTE DÈS MAINTENANT



- 1** Vos codes et le mode d'emploi sont dans la grande enveloppe blanche qui contient tous les documents de vote.
- 2** Votre nombre de licences 2020 est sur **FFE Club SIF** / Attestation Nb lic.
- 3** Allez sur le site **www.ffewebvote.fr** et exprimez votre choix avant le mardi 27 avril à 9h.
- 4** Vous pouvez aussi noircir la case de votre choix et renvoyer le bulletin de vote dans l'enveloppe T qui est dans votre enveloppe de vote. Elle doit être arrivée chez Maître Robert avant le mardi 27 avril à 9h.

AG ÉLECTIVE DU 18 MARS

LES 30 MEMBRES DE LA LISTE DE SERGE LECOMTE SONT ÉLUS AU COMITÉ FÉDÉRAL. UNE SECONDE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE POUR DÉPARTAGER SERGE LECOMTE ARRIVÉ EN TÊTE ET ANNE DE SAINTE MARIE ARRIVÉE SECONDE EST PROGRAMMÉE LE 27 AVRIL POUR LA PRÉSIDENTE.

Large participation

L'assemblée générale élective des instances dirigeantes de la FFE s'est tenue le 18 mars au Parc équestre fédéral. Les 30 membres de la liste de Serge Lecomte sont élus au Comité fédéral, ses 3 catégories de candidats étant arrivées en tête. Aucun des trois candidats à la présidence n'a obtenu la majorité absolue des voix. Serge Lecomte et Anne de Sainte Marie, qui ont cumulé le plus grand nombre de voix, se retrouveront pour un second tour programmé le 27 avril.

Compte tenu de la situation sanitaire, cette assemblée s'est déroulée exceptionnellement à huis clos. Le scrutin s'est ouvert jeudi 18 février à 8 heures pour se clore le 18 mars à 13h30. Au total, cette assemblée comptait 5060 votants, membres actifs, représentant 54 825 voix. Le quorum fixé à 25% des votants représentant 25% des voix a largement été atteint, avec une participation de 57,89% des votants représentant 68,83% des voix.

Inédit

C'était la première fois qu'il y avait 3 candidats à la présidence avec 3 listes de 30 candidats soutenus officiellement par au moins 713 clubs différents. Un record ! A noter la particularité statutaire qui fait que l'élection du Comité fédéral est un scrutin à un tour sur 3 listes distinctes présentées par un candidat à la présidence, alors que celle du président est un scrutin uninominal à deux tours.

Vote pour le Comité fédéral

Chacun des candidats a présenté une liste de 30 personnes. Les votes étaient indépendants pour chacune des catégories. La liste présentée par Serge Lecomte a été élue sans panachage dans les 3 catégories. Le comité fédéral 2021-2024 sera donc intégralement composé des membres de sa liste.

Catégories Spécifiques - liste de Serge Lecomte élue

Morgan Barbançon-Mestre, Marie Caucanas, Marie-Laure Deuquet, Lio-



Jean-Luc Auclair

nel du Tranoy, Gwendolen Fer, Priscille Le Grelle, Pierre-Alain Mortier, Sylvie Navet, Marie Pellegrin, Julien Pelletier, Emmanuèle Perron-Pette, Marine Vincendeau.

Catégorie Affiliés - liste de Serge Lecomte élue

Jean-Pierre Blache, Sonia Cousineau, Thomas Desmarez, Abdelkader Ikhlef, Olivier Klein, Djeylan Mardell, Frédéric Morand, Audrey Poupardin, Déborah Smaga, Elisabeth Treilland, Tiphaine Vermeulen, Jean-Luc Ver-

Catégorie Agréés - liste de Serge Lecomte élue

Valérie Dalodier-Houset, Carole Danglard, Eric Marion, Bertrand Milon, Pascal Mulet-Querner, Céline Scrittori.

Vote pour la présidence

Répartition des voix pour les trois candidats à la présidence :

Serge Lecomte a obtenu 43,96% des voix.

Anne de Sainte Marie a obtenu 42,47% des voix.



François Albertini

Jacob Legros a obtenu 12,51% des voix.

Blanc : 1,06% des voix.

Conformément aux dispositions de l'article 7.B du Règlement intérieur, puisqu'aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue des suffrages valablement exprimés, il sera organisé une seconde assemblée générale à laquelle participeront les deux candidats ayant obtenu le plus de voix au premier tour.

Cette nouvelle assemblée sera organisée le mardi 27 avril 2021. Elle statuera à la majorité simple et sans condition de quorum.

Démocratie directe

Pour François Albertini, secrétaire général de la FFE : « On peut se féliciter du taux de participation important pour cette élection qui prouve que la démocratie directe fonctionne bien. Le Comité fédéral est élu avec les trois listes du même candidat, il y a donc une cohérence du vote. Pour le poste de président, une seconde assemblée sera organisée avec les deux candidats encore en lice, Serge Lecomte et Anne de Sainte Marie. »

VALÉRIE DALODIER PRÉSIDENTE DU CNTE

LE CNTE EST CONSTITUÉ DES 6 ÉLUS TOURISME DU COMITÉ FÉDÉRAL. ILS SE SONT RÉUNIS LE 22 MARS POUR ÉLIRE LEUR PRÉSIDENT. IL S'AGIT DE VALÉRIE DALODIER, PREMIÈRE FEMME ÉLUE À CE POSTE.

Missions du CNTE

Entourée de son équipe, la nouvelle présidente aura notamment la charge de développer le tourisme équestre et de le rendre attractif au plus grand nombre, en alliant pratique de l'équitation de pleine nature et découverte du territoire.

Parmi ses missions, le CNTE a pour principal objectif de replacer les activités équestres de pleine nature au cœur des loisirs des Français : en mettant en lumière ses bénéfices et ses atouts auprès du grand public, en développant les itinéraires équestres en France et en les rendant accessibles aux amoureux du cheval et de la nature, en assurant la promotion des manifestations liées au tourisme équestre pour sensibiliser et attirer le grand public et en formant les pratiquants et les encadrants pour profiter pleinement de l'équitation de pleine nature.

Autant de sujets à la confluence du Sport, de l'Agriculture et du Tourisme, pour lesquels le CNTE œuvre au quotidien, en concertation avec les collectivités, mais également les autres loisirs sportifs de nature. L'équitation de pleine nature s'inscrit pleinement dans les politiques publiques, qu'il s'agisse de sport, santé, environnement, éducation, inclusion, aménagement du territoire, ruralité, emploi...



Déjà à la tâche

« Nous allons rapidement nous atteler à la mise en œuvre des projets tourisme équestre, a déclaré Valérie Dalodier suite à son élection, à savoir : développer les pratiques d'équitation de pleine nature, promouvoir les manifestations et événements, faciliter l'itinérance et accompagner la formation des encadrants et des pratiquants.

Je mesure la charge d'être la première présidente du CNTE depuis 1963 et la responsabilité qui est la mienne pour que le cheval, la nature, le tourisme équestre, l'équitation de pleine nature ou l'itinérance à cheval demeurent une source d'inspiration inépuisable pour nos concitoyens.

Je souhaite associer Serge Lecomte, président sortant de la FFE et candidat, à cette élection et lui témoigner toute la reconnaissance de la famille du tourisme équestre. Sous sa présidence, le CNTE a toujours bénéficié d'une écoute particulière ainsi que de

moyens financiers et humains qui lui ont permis de conduire des actions ambitieuses. »

Dirigeante, guide et ODC TREC

Valérie Dalodier est une quadra passionnée d'équitation et une femme de cheval. Experte reconnue dans son domaine, elle est notamment guide de tourisme équestre, chef de piste national Elite PTV et POR, formatrice et juge, membre de la commission fédérale TREC, cavalière du groupe France de TREC, organisatrice de concours complet, d'endurance et de TREC jusqu'au niveau international. Installée en Normandie, elle dirige depuis 1997 la Ferme équestre du Bois Belloir à Saint-Denis d'Augerons au sud-ouest de l'Eure entre Orbec (14) et L'Aigle (61). Membre du CNTE depuis 2016, elle a été l'une des contributrices principales à la réalisation des Guides fédéraux TREC et Pleine nature et des Cahiers de cavalier nature junior et poney.

En savoir plus

Consulter les Actes des rencontres 2020 du Tourisme équestre à la page :

www.ffe.com/books/ActesRTE_2021/mobile/index.html#p=1

Consulter le projet pour le Tourisme équestre des élus du CNTE sur le site sergelecomte.fr à la page Notre programme / [Tourisme équestre](#).

Le CNTE représente 2 500 établissements équestres et associations de cavaliers. Il contribue au rayonnement international du tourisme équestre. Il est membre de la FITE fondée sous son impulsion en 1975.

INSTALLATION DU COMITÉ FÉDÉRAL

A LA SUITE DES ÉLECTIONS FÉDÉRALES DU 18 MARS 2021, LE COMITÉ FÉDÉRAL S'EST RÉUNI LE 23 MARS 2021 SOUS LA PRÉSIDENTIE DE SERGE LECOMTE. IL A PROCÉDÉ À LA NOMINATION DE LA SECRÉTAIRE GÉNÉRALE ET DU TRÉSORIER ET IL A LANCÉ LES ASSISES DES TERRITOIRES.



Marie-Laure Deuquet
est élue Secrétaire générale



Olivier Klein
est élu Trésorier

Un report à l'automne du Grand Tournoi est à l'étude afin que les clubs gardent une finalité sportive. Différents scénarios sont étudiés pour le Generali Open de France avec une organisation au niveau national ou régional, selon les conditions sanitaires.

Accentuer le lien avec chaque club

Le Comité va mettre en place un maillage étroit entre la fédération, les comités régionaux, les Comités départementaux – d'équitation et de tourisme équestre – et les clubs pour accentuer la communication, faire remonter les projets et apporter les services de la fédération au plus près des besoins.

Dans ce cadre, il est prévu d'organiser les Assises des territoires. Emmanuel Feltesse, président du Conseil des présidents de région, est chargé de cette mission par le comité en s'entourant de personnalités issues des régions et des départements.

Plan de relance de l'équitation

Le Comité va proposer des plans de relance et de développement de l'équitation dans les territoires en sollicitant les futurs élus, dans le cadre des prochaines élections des Conseils départementaux et régionaux programmées en juin 2021.

Installation du Comité

Les deux postes statutaires nécessaires au bon fonctionnement de la FFE ont été pourvus. Marie-Laure Deuquet est élue Secrétaire générale. Olivier Klein est élu Trésorier.

«*Merci à l'ensemble des adhérents pour leur confiance, a déclaré Marie-Laure Deuquet.*

«*Nous sommes à l'écoute et déterminés à sortir nos établissements de cette crise en réussissant les conditions positives nécessaires pour la relance. Notre programme est fort et il saura répondre dans le consensus aux besoins des clubs et des acteurs de notre sport.*

«*Je suis honoré de continuer à superviser la gestion de notre fédération, a déclaré Olivier Klein. Je serai heureux d'accompagner un membre du bureau pour la prise en charge de cette responsabilité.*

Confiance

Le Comité fédéral est composé de 30 membres, en l'occurrence 18 femmes et 12 hommes.

Il a la responsabilité d'administrer la Fédération et de mettre en œuvre les actions de la Fédération.

Il a exprimé sa confiance à Frédéric Bouix, délégué général, Sophie Dubourg, directrice technique nationale, et à l'ensemble des équipes fédérales.

Organisation de la compétition

Sophie Dubourg a rappelé le rôle de la DTN et de la direction de la FFE dans la gestion des deux crises sanitaires (COVID et Rhinopneumonie). Un protocole de reprise est en préparation comprenant les amateurs.

Le comité fédéral

Ils sont 18 femmes et 12 hommes élus le 18 mars. Issus de 24 départements et 10 régions différentes, ils représentent toutes les fonctions des acteurs majeurs de l'équitation. Leur présentation en 30 fiches portrait.

LES ÉLUS AUX POSTES SPECIFIQUES

Morgan BARBANÇON-MESTRE - Athlète de haut niveau dressage / Européenne FRA / ESP / SUI

Née à Paris, d'un père français et d'une mère espagnole, a grandi en Suisse.

Membre de l'équipe de France de dressage

1^{er} Championnat d'Europe poneys en 2007

Participe aux Europe poneys en

2007, aux JO de Londres à 20 ans, puis aux JEM de Normandie 2014 pour l'Espagne.

Court pour la France depuis 2018.

3 fois finaliste de la Coupe du monde

Championne de France 2018

Sur liste JOP pour Tokyo et Paris

2024

« Je souhaite mettre mon expérience de sportive de haut niveau au service de ma fédération, des cavaliers, des clubs et, en général, de tous ceux qui ont la même passion que moi pour le dressage, qui veulent la partager ou la transmettre. »



Nouvelle

Gwendolen FER - Athlète de haut niveau CCE, 31 - Occitanie

Membre de l'équipe de France de CCE

Vainqueur du CCI***** de Pau 2017

Participation à 2 championnats d'Europe

Sur liste JOP pour Tokyo et Paris 2024

Médaillée de bronze de la jeunesse et des sports

Coach

DESJEPS spécialité performance sportive, mention olympique

Responsable d'écurie de propriétaires

Membre de la commission CCE du CRE Occitanie

« Cavalière depuis l'enfance, j'ai suivi le parcours cavalier FFE des championnats Open de France (championne de France Poney GP en 2002) jusqu'à l'équipe de France seniors. »



Nouvelle

Marie PELLEGRIN - Athlète de haut niveau CSO, 13 - Provence Côte d'Azur

Membre des équipes de France et aussi de Suisse

BEES1

Coach en compétition

Commerce de chevaux de sport

Sur liste JOP Paris 2024

« Je suis consciente de tout ce dont j'ai bénéficié grâce à la FFE et je

veux aussi m'impliquer et apporter ma contribution à la bonne évolution de notre sport. »



Nouvelle

Marie CAUCANAS - Educatrice d'équitation, 49 / 75 Pays de la Loire / Ile de France

Enseignante en équitation BPJEPS

Ancienne cavalière Pro 2 CSO

Psychologue clinicienne en libéral

Thérapeute avec le cheval

Préparatrice mentale de cavaliers

Praticienne en hypnose Ericksonienne

Diplômée de EM Lyon

Cadre pendant 7 ans en communication événementielle

« Je souhaite, dans le cadre de soin thérapeutique, faire reconnaître la médiation avec le cheval comme enjeu de santé public. »



Nouvelle

Pierre-Alain MORTIER - Educateur d'équitation, 39 - Bourgogne-Franche-Comté

Gérant d'un centre de vacances.

Organisateur d'un CSI *** et d'un festival de musique.

Enseignant d'un sport-études d'excellence sportive

Elèves participant aux championnats de France Juniors, Cadets et aux

championnats d'Europe Children.

Athlète de haut niveau en CSO

Membre de l'équipe de France CSO poneys, juniors, jeunes cavalier et seniors

Médaillé aux Europe jeunes cavaliers et aux Jeux méditerranéens

Coupes de Nations

« Je veux développer et démocratiser notre sport au maximum et montrer que le haut niveau est accessible à tous, même en sortant du circuit club et poney. »



Nouveau

Marine VINCEDEAU - Educatrice d'équitation, 44 - Pays de la Loire

Gérante de centre équestre et de poney club

Enseignante BEES 2

Créatrice de 3 centres équestres, Bouguenais, Ile d'Yeu et Noirmoutier

Eleveuse de poneys et chevaux de sport

Organisatrice de compétition

« Je souhaite encourager une fédération forte, innovante, impliquée et présente dans les dossiers au cœur de l'actualité pour crédibiliser l'équitation et ceux qui la font vivre. »





Nouvelle

Marie-Laure DEUQUET - Organisatrice de compétitions, 37 - Centre Val de Loire

Secrétaire générale de la FFE
Enseignante BEES
Gérante de centre équestre et poney-club
Organisatrice de compétitions et éle-

veuse de chevaux de sport
« Je veux apporter ma contribution dans mes domaines de compétence pour mener à bien les chantiers de la formation professionnelle, de l'évolu-

tion de nos métiers, du sport, du bien-être animal... »
Voir aussi page 5.



Nouveau

Julien PELLETIER - Organisateur de compétitions, 78 - Ile de France

Professionnel depuis 12 ans
Dirigeant de 2 établissements équestres dans le 92 et le 78.
Cavalier et entraîneur
Elu au niveau départemental puis secrétaire général du CREIF

« Je souhaite poursuivre mon investissement en faveur d'une équitation populaire dans laquelle chacun peut trouver un objectif sportif et mener des actions concrètes pour défendre les intérêts de nos établissements et

de nos cavaliers en gardant mon implication régionale afin d'agir au plus près du terrain et des besoins des clubs. »



Sylvie Navet - Officielle de compétition CSO, 27 - Normandie

Juge internationale CSO
Ex cavalière Pro
Dirigeante d'une écurie de compétition et propriétaire éleveuse

Présidente de la commission juges CSO de Normandie

« Je souhaite accompagner et valoriser la place des juges au sein de la fédération et dans les instances internationales que je connais bien. »



Nouveau

Lionel DU TRANOY - Officiel de compétition de dressage, 27 - Normandie

Enseignant BEES 1
Juge international de dressage (level 3)
Dirigeant de centre équestre et poney-club / Entraîneur en compétition de dressage

Président de la commission de dressage de la FFE

« Je veux apporter mon expertise technique à la préparation de nos grandes échéances pour réussir 2024 et continuer de soutenir la politique fédérale en faveur du dressage, qui a déjà démontré toute son utilité. »



Priscille LE GRELLE - Médecin, 22 / 75 Bretagne / Ile de France

Médecin du travail.
Cavalière montant en club pour mon loisir des chevaux de club.

« Je souhaite collaborer avec les équipes fédérales et la DTN pour mettre en œuvre la politique médicale de la FFE. Cela concerne la prévention, la sécurité et le contrôle médical sportif.

Elle s'adresse également à tous les licenciés pour que la prévention dans tous les domaines dont les violences sexuelles, fasse partie de leur écologie personnelle. »



Emmanuèle PERRON-PETTE - Propriétaire de chevaux de haut niveau, 14 - Normandie

Propriétaire de chevaux de saut d'obstacles de haut niveau sous l'affixe de compétition *HDC mais aussi de concours complet, de voltige et de para-dressage qui évoluent en équipe de France.
Cavalière depuis toujours, passionnée d'obstacles pratiqué en compétition jusqu'en équipe junior.

Gérante du Haras des Coudrettes (HDC) ayant développé progressivement ses activités d'élevage, d'éta lonnier et de valorisation de chevaux sur trois structures équestres dans le Pays d'Auge.

« Je souhaite travailler activement pour permettre aux centres équestres engagés dans la compétition de préparer les équipes de France de demain toutes disciplines confondues. Les JO de Paris 2024 doivent être l'occasion de montrer au monde la qualité de notre équitation et de notre élevage. »

LES ÉLUS AUX POSTES AFFILIES PONEY

Djeylan MARDELL - Dirigeante et enseignante d'équitation, 67 - Alsace

Créatrice de mon poney club que je dirige depuis plus de 20 ans
ATE, Meneur de tourisme équestre
BFE 1 et 2 de travail à pied, BFE Equi-Handi 1 moteur et sensoriel, BFE Equi mental, BFE 1 Pony Games

Juge Pony Games national élite et Equifun.
Compétitrice depuis toujours en CSO en Pony-Games, Hunter et Dressage Franco-britannique bilingue
Chanteuse d'opéra.

« Je veux contribuer à promouvoir la pédagogie de la réussite et à faire du poney-club une marque de qualité qui donne confiance à tous les parents en proposant un projet attractif à tous les enfants. »



Frédéric MORAND - Responsable d'un poney-club et centre équestre avec écurie de propriétaire, 33 - Nouvelle Aquitaine

BEES2
Chef de piste CSO national élite
Organisateur de concours
Commissaire général du Generali Open de France

Responsable logistique de grands événements, Normandie 2014, CSI 5*
Engagé dans la vie associative au département, à la région Aquitaine et à la FFE

« Je souhaite apporter mon expérience et mon expertise pour développer les projets fédéraux, notamment dans le domaine de la compétition. »



Audrey POUPARDIN - Enseignante et dirigeante d'un Poney-club, 91 - Ile de France

Diplômée d'un DEUST et d'une licence valorisation des produits de la filière équine et d'un master management des organisations et services

sportifs de l'université de Montpellier.
Membre de la commission poney FFE et vice-présidente du CREIF.
« Je souhaite m'investir dans la vie de

la fédération, être à l'écoute de ses acteurs et participer à la poursuite du développement de l'équitation sur poney sous toutes ses formes. »



Nouvelle

Deborah SMAGA - Dirigeante de poney-club, 78 - Ile de France

Enseignante BEES 1
Officielle de compétition: Juge CSO
Candidat National, Chef de piste et/ou juge Club en Equifun, Hunter, Commissaire au paddock Club, Dressage
Membres de l'équipe de France Poney

et cavalière jusqu'en B1
Éleveuse de chevaux et poneys
Spectacle équestre, notamment grâce à son fils
Propriétaire de cheval de haut niveau et étalonnière

Membre du CDE Yvelines, du CREIF, du comité Poney de la FFE
« Ensemble, on est toujours plus forts et j'ai vraiment envie de partager mon travail et mon expérience avec mes collègues enseignants. »



Nouvelle

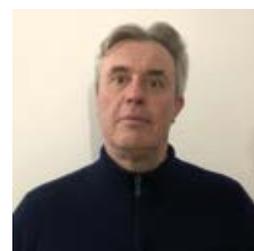
LES ÉLUS AUX POSTES AGREES PONEY

Pascal MULET-QUERNER - 91 - Ile de France, Enseignant et coach du débutant au CCI**

Dirigeant poney-club, cheval club et pension
Juge de CCE
Référent national Ride & Run et Ride & Bike

Eleveur
« Je souhaite défendre à titre bénévole les sujets comme la TVA, la mise en place du registre COVID, le BP JEPS auprès des instances natio-

nales et européennes, contribuer au développement grâce au Ride & Run et innover avec de nouvelles disciplines associant d'autres activités sportives et le cheval. »

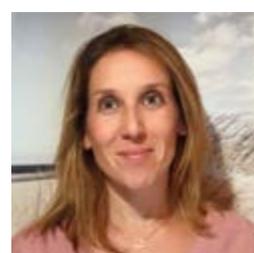


Céline SCRITTORI - 38 - Auvergne-Rhône-Alpes, Dirigeante de poney-club

Enseignante animatrice nature
Experte en pédagogie bébé cavalier
Formatrice AE
Juge CSO, hunter et équifun
Intervenante auprès des centres de formation pour le suivi des AE et des animations à mettre en place dans les clubs

Spécialisée en méditation pour enfants et adultes avec poneys et chevaux
Je souhaite m'occuper du comité poney pour poursuivre la relance de la dynamique poney.

« Je veux remettre au centre des clubs le poney, car il est l'essence du développement, aider les clubs à mieux connaître les enfants, les besoins des parents et créer de nouveaux rendez-vous pour que nous parlions poney, pédagogie, animations, développement clubs. »



LES ÉLUS AUX POSTES AFFILIÉS CHEVAL



Nouveau

Thomas DESMAREZ - Candidat liste Affiliés : dirigeant de CLAF Cheval, 59 - Hauts de France

Organisateur de 3 CSO nationaux par an
Juge International (level 3) de Jumping

Speaker sur 25 à 30 événements par an
Permanent du CRE des Hauts de France

« Je souhaite assurer la continuité de ma région vers le national et contribuer au rayonnement de notre sport en France et à l'international. »



Olivier KLEIN - 17 / 75 – Pays de la Loire / Ile de France, Dirigeant d'association équestre

Trésorier de la FFE.
Cavalier dans différents contextes : club allemand, SHN, club cheval en pension
Père de 3 enfants cavaliers et compétiteurs et mari de cavalière

Polytechnicien, MIT, dirigeant de sociétés
Ancien président de l'UNIC et de l'IF-CE

« Je suis heureux d'apporter au Comité fédéral de la FFE ma compétence de dirigeant de sociétés de tailles diverses, en particulier dans des environnements publics aux contraintes administratives et réglementaires fortes. »



Nouvelle

Elisabeth TREILLAND - 42 - Auvergne-Rhône-Alpes, Professeur des écoles en maternelle.

Présidente d'un centre équestre associatif proposant enseignement loisir et compétition en CSO et dressage, organisateur de concours clubs et poneys, écurie de propriétaires et centre de formation Animateur d'Equitation.
Membre du CDE de la Loire et secrétaire générale du CRE ARA en tant

que responsable communication.
Responsable de la gestion informatique du CDE42 (site, Facebook, formulaires d'inscriptions ...), de la mise en place du nouveau site internet du CRE ARA et de la création du Horse'Mag destiné aux clubs de la Région AURA.

Référente pour le Plan Ambition Cheval de la Région AURA
« Je souhaite m'investir dans de nouveaux challenges avec mes compétences, en particulier dans le domaine informatique et dans des outils pédagogiques pour favoriser l'expansion des clubs. »



Jean-Luc VERNON - 92 - Ile de France, Dirigeant de centre équestre et poney-club.

Enseignant BEES 2
Entraîneur CSO haut niveau Jeunes
Juge Hunter

« Je souhaite transmettre et apporter ma passion, mon expérience et mon engagement bénévole au service de l'intérêt général. »

Je veux participer activement au développement de l'équitation et à la protection de nos métiers. »

LES ÉLUS AUX POSTES AGREES CHEVAL



Nouveau

Eric MARION - 33 - Nouvelle Aquitaine, Dirigeant de CLAG cheval.

BEES 2 en Lorraine, Rhône-Alpes et Aquitaine.
Chef de piste candidat national élite
Juge club CSO, dressage et hunter
Elu du CRE Aquitaine

« Je souhaite contribuer à aider les clubs à ajuster leurs projets à la demande de l'ensemble des équitants. A la tête de deux structures avec mon fils, son regard de jeune entrepreneur

me permet d'adapter mon expérience à l'évolution de la demande pour en faire profiter tous les clubs. »



Nouveau

Bertrand MILON - 62 – Hauts de France, Dirigeant de CLAG cheval

A la tête d'un poney-club et centre équestre qui propose loisir et compétition avec sorties nature et balades en bord de mer.
Enseignant BEES 1

Cavalier de saut d'obstacles
Eleveur

« Je souhaite faire remonter les informations et donner des idées afin d'améliorer la pratique de notre sport pour faire évoluer le quotidien des dirigeants. »

LES ÉLUS AUX POSTES AFFILIÉS TOURISME EQUESTRE

Jean-Pierre BLACHE - 26 - Auvergne-Rhône-Alpes, Dirigeant de Centre de tourisme équestre

A la tête de Vercors à cheval qui propose activités traditionnelles et randonnées avec section sportive Equitation et centre de formation ATE Enseignant / Guide de Tourisme Equestre

Engagé dans la vie associative comme président du CDTE Drôme, de Drôme à Cheval, du CRTE Rhône Alpes et du CNTE et aux Comité et bureau FFE

« Je souhaite être force de proposition pour parler et développer les actions Tourisme équestre et l'équitation de pleine nature et pour assurer une transition au niveau du CNTE avec une équipe renouvelée. »



Sonia COUSINEAU - 44 – Pays de la Loire, Dirigeante de CLAF Tourisme équestre

BPJEPS et BFEH

Dirigeante d'une ferme équestre biologique depuis 10 ans orientée pleine nature et dressage. Club familial et convivial où les valeurs de solidarité et d'entraide permettent à chacun de se faire plaisir avec les chevaux.

Passionnée par les chevaux et la nature,

ma structure se veut respectueuse des besoins physiques et psychologiques des équidés qui vivent au pré en troupeau toute l'année pieds nus et mangent une alimentation adaptée et issue de l'agriculture biologique et locale.

Chef de piste POR et PTV et juge TREC national

Organisatrice de TREC et de randonnées

« Je veux mettre en avant les valeurs de solidarité, d'entraide, de partage, de convivialité au sein du monde équestre, démocratiser l'équitation et contribuer à la protection de l'environnement et de nos chemins de randonnée. »



Nouvelle

Abdelkader IKHLEF - 77 - Ile de France, Dirigeant de CLAF Tourisme équestre

A la tête du Petit Far West, centre équestre et poney-club, où l'on pratique l'équitation classique, western et balades et qui accueille tous les

jours du public, avec un restaurant pour les rendez-vous festifs.

« Adeptes de l'équitation western, je souhaite apporter de la « couleur » à

tout ce qui concerne l'équitation de loisir, tout en recherchant les performances nécessaires à toutes les équitations. »



Nouveau

Tiphaine VERMEULEN - 60 – Hauts de France, Dirigeante de CLAF Tourisme équestre

Enseignante BEES 1 d'équitation

A la tête d'une structure dans l'Oise qui fait poney club, centre équestre, centre de tourisme équestre, pension, organisateur de compétition (TREC, endurance, équifun, dressage, derby, hunter...)

Élue au CDTE de l'Oise, puis présidente du CRTE de Picardie, puis élue au CNTE

Agricultrice et éleveuse de poneys de loisirs

DEUG de Biologie, DU de management d'établissement équestre.

Accueillante familiale d'adulte handicapé.

Très attachée au bien-être des chevaux qui vivent tous au pré.

« Je souhaite partager mes convictions et ma vision de l'équitation verte, bien présente dans nos espaces naturels. »



LES ÉLUES AUX POSTES AGRÉÉS TOURISME EQUESTRE

Valérie DALODIER - 27 – Normandie, Dirigeante de Ferme équestre

Présidente du CNTE

Guide de tourisme Equestre, BPJEPS.

Experte Fédérale en TREC et en tourisme équestre.

Chef de piste National Elite PTV et

POR.

Formatrice et jury ATE et BPJEPS.

Membre de la commission fédérale TREC.

Cavalière du groupe France de TREC.

Organisatrice de CCE, Endurance et TREC jusqu'au niveau international.

Éleveuse de Poneys.

« Bien faire évoluer notre équitation est une de mes priorités. »

Voir aussi page 7.



Carole DANGLARD - 74 - Auvergne-Rhône-Alpes, Dirigeante d'un établissement polyvalent de 500 licences en Haute-Savoie.

BEES 1 / BFE Tourisme Equestre / Experte fédérale Tourisme Equestre Juge CCE Candidat National et Hunter National.

Formatrice d'Accompagnateurs de

Tourisme Equestre.

Présidente pendant 17 ans du CDTE 74

Membre d'un groupe de Rock'n'Roll depuis 13 ans (2 albums)

« Je souhaite participer aux réflexions sur la formation des cavaliers, les métiers du cheval et le tourisme équestre dans son essence et sa diversité. »





Poney École

Une opération de la FFE

Mettre en place un cycle Équitation Scolaire
au chef des établissements d'équitation

Mettre en place un cycle Équitation Scolaire
au chef des établissements de l'Éducation Nationale

Conditions que le club

- être affilié à la FFE
- disposer d'un terrain adapté
- avoir une organisation adaptée
- posséder un matériel adapté
- avoir des animateurs expérimentés
- avoir des locaux adaptés
- avoir des locaux adaptés

Les étapes de la mise en place du cycle

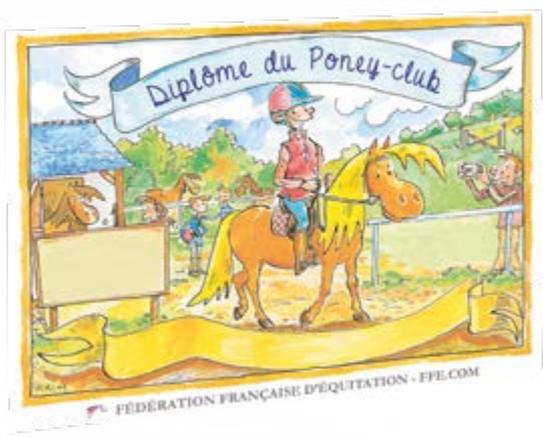
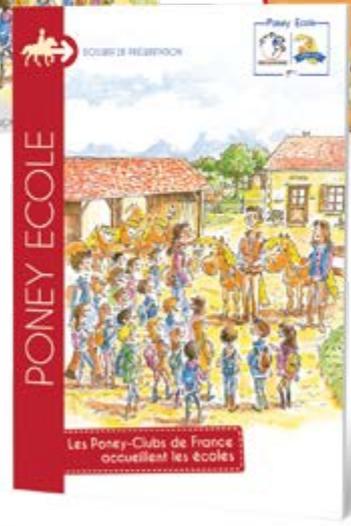
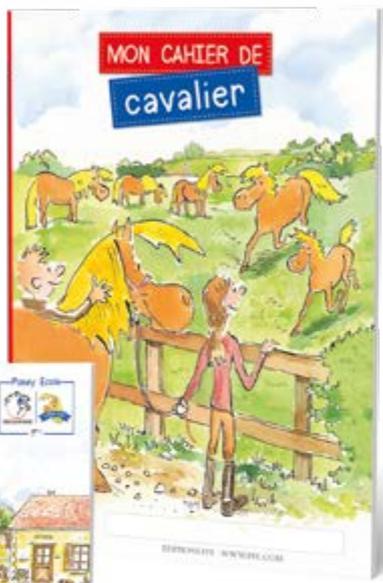
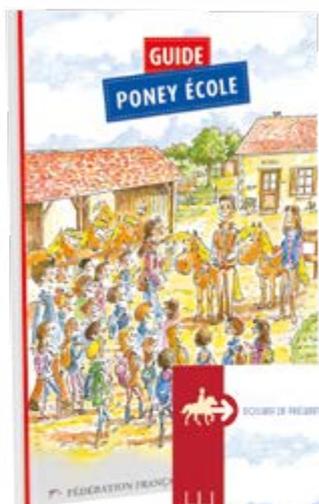
1. Contacter l'association Poney Club de France, ou le club de votre région
2. Renseigner les conditions de mise en place du cycle
3. Renseigner les conditions de mise en place du cycle
4. Renseigner les conditions de mise en place du cycle

Conditions

- Les animateurs doivent être agréés par la FFE
- Les animateurs doivent être agréés par la FFE
- Les animateurs doivent être agréés par la FFE
- Les animateurs doivent être agréés par la FFE

Ma visite au Poney-Club

FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ÉQUITATION



De mars à juillet, proposez aux professeurs des écoles proches de votre poney-club d'accueillir leurs classes pour une séance découverte.

Inscrivez vos créneaux sur poneyecole.ffe.com.

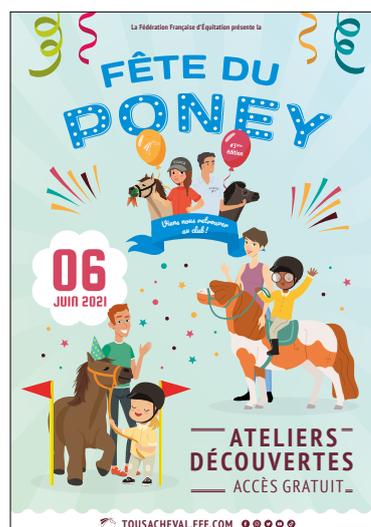
Contactez directement les écoles de votre zone de chalandise.

Télécharger tous les documents pédagogiques sur

PONEYECOLE.FFE.COM

TOUS À CHEVAL

TOUTES LES JOURNÉES DÉCOUVERTE DE L'ÉQUITATION - FÊTE DU PONEY, JOURNÉES DU CHEVAL - ONT Désormais un site de promotion commun : TOUSACHEVAL.FFE.COM. PRÉSENTATION.



Un seul site

La FFE poursuit son évolution digitale en proposant une version améliorée du site Tous à cheval. Nouvelle vitrine des journées découverte, la plateforme offre désormais une vue d'ensemble sur les manifestations nationales de la FFE et de ses clubs partenaires. Une plateforme unique à disposition des centres équestres, des poney-clubs et du grand public qui recense l'ensemble des événements de l'année : la *Fête du poney*, les *Journées du cheval* notamment.

Plateforme de référence

Après une première transformation en 2020 dans le cadre de la campagne exceptionnelle de rentrée, le nouveau format de *Tous à cheval* permet au public ciblé de se repérer facilement lorsqu'il est à la re-

cherche d'une journée découverte en bénéficiant d'une visibilité élargie sur les manifestations FFE.

Ce développement permet à court terme de faciliter la communication de la FFE et de ses clubs en dirigeant le public intéressé vers un site unique qui lui est dédié. *Tous à cheval* a pour vocation de devenir la plateforme de référence du grand public pour découvrir l'équitation et s'y initier.

Une seule interface

La nouvelle version du site permet à un dirigeant de gérer ses participations aux différentes manifestations, via une interface unique. La totalité des démarches s'effectue à travers l'espace administration club : inscriptions, édition des programmes, visibilité des coordonnées.

En pratique, la navigation sur le site est similaire à la précédente ver-

sion. Toutefois, l'utilisation est simplifiée et n'exige plus de multiples connexions.

Pour les utilisateurs, la carte interactive permet à chacun de trouver un club organisateur dans son secteur et de s'informer sur les horaires et les activités proposées. Un ajustement a été effectué pour permettre l'apparition des clubs frontaliers au département sélectionné, jusqu'alors invisibles.

Lancement pour la Fête du poney

Le nouveau *Tous à cheval* est disponible en avril en vue de la *Fête du poney* qui se déroulera le 6 juin prochain. Sous réserve d'une situation sanitaire favorable, les dirigeants et enseignants de clubs labellisés Poney Club de France peuvent s'inscrire et recevoir leur kit de communication pour informer le public de la tenue de la manifestation.

Fête du poney 2021

Le kit de communication dédié comprend :

- Affiches A3 et A4
- Diplômes
- Badges décoratifs participants

En complément divers documents sont accessibles depuis la **médiathèque club**.

JOURNÉES DÉCOUVERTE

EN 2020, LA 17^E JOURNÉE DE L'ATTELAGE ET LA 1^E JOURNÉE DE LA RANDONNÉE ÉQUESTRE ONT DÛ ÊTRE ANNULÉES DU FAIT DES RESTRICTIONS SANITAIRES. CETTE ANNÉE, CES DEUX TEMPS FORTS DU TOURISME ÉQUESTRE SONT MAINTENUS. VOICI COMMENT FAIRE VIVRE NOS PRATIQUES ET PASSIONS LES 18 AVRIL ET 16 MAI PROCHAINS.

JOURNÉES DE
L'ATTELAGE
ET DE LA
RANDONNÉE
ÉQUESTRE
VONT FAIRE
VIVRE LA
PRATIQUE
ÉQUESTRE
MALGRÉ LES
RESTRICTIONS
SANITAIRES.



Occasion de partager

Avec son cheval, avec d'autres cavaliers, avec les passagers de son attelage, avec les publics rencontrés lors de l'itinérance, en famille ou entre amis, le partage est à la base même du principe du tourisme équestre. C'est pour célébrer les pratiques, leur offrir une visibilité et permettre aux passionnés de se réunir dans le cadre de manifestations nationales, que la FFE-CNTE a imaginé la **Journée de l'attelage** et la **Journée de la randonnée équestre**. Pour les clubs, c'est l'occasion idéale de fédérer ses cavaliers, d'interpeller de nouveaux prospects et de développer son offre d'activités. Pour les associations de cavaliers et meneurs ou les pratiquants individuels, c'est l'occasion de se retrouver entre passionnés et de tisser des liens. Dans la conjoncture actuelle, l'organisation de manifestations rassemblant du public est interdite mais la participation à ces deux événements nationaux reste possible, avec un peu d'imagination !

Animation digitale

A l'occasion de ces deux journées découverte, la FFE-CNTE a préparé de nombreuses publications, animations et surprises sur ses réseaux sociaux. Vous aussi, participez à cette grande campagne de mise en valeur des activités de pleine nature et partagez votre passion sur Facebook, Twitter, Instagram ou encore Tik Tok. Partagez des photos et vidéos de vos sorties à cheval ou en attelage que nous partagerons sur nos réseaux avec les hashtags suivants : **#TousAcheval #TousEnAttelage #TousEnRando**. L'attelage et la randonnée équestre seront les fils rouges des publications !

Deux thèmes pour les clubs

En club, profitez de ces deux journées thématiques pour enseigner de nouvelles pratiques, techniques ou astuces à vos cavaliers. Entre l'attelage et la randonnée équestre, les idées sont nombreuses : une révision des techniques de matelotage, une chasse au trésor avec lecture de carte et utilisation de connaissances topographiques ou encore une initiation à la bourrellerie... Utilisez ces deux manifestations comme support ludique à

vos enseignements de l'équitation de pleine nature. Retrouvez des vidéos thématiques sur la chaîne Youtube de la FFE, playlist Tourisme équestre, à visionner avec vos cavaliers, suivies d'une mise en pratique instantanée !

Grande répétition avant l'Equirando

Vous participez en attelage ou à cheval à l'Equirando cet été ? Utilisez la **Journée de l'attelage** et la **Journée de la randonnée équestre** comme répétition à votre grande aventure estivale ! Le temps d'un week-end, c'est l'occasion idéale pour rassembler son équipe, repérer l'itinéraire, tester son matériel et communiquer auprès de son entourage ou de ses partenaires sur l'organisation de son périple. Retrouvez plus d'informations sur l'Equirando sur [Equirando.com](https://www.equirando.com). Voir aussi page 15.

Communiquer localement

La **Journée de l'attelage** et la **Journée de la randonnée équestre** donnent de la visibilité aux pratiques. En qualité de club ou d'association de cavaliers et meneurs, vous pouvez appuyer localement cette démarche. Que ce soit pour présenter votre structure et ses services ou votre pratique et ses enjeux sur le territoire, contactez les médias locaux et interpellez-les dans le cadre de ces deux journées nationales. Contribuer à la vie de son territoire est important pour sensibiliser le grand public, les partenaires et les politiques à vos problématiques et à vos actions locales. Vous pouvez également montrer les

À retenir

Journée de l'attelage :
18 avril 2021
[#TousAcheval](https://www.facebook.com/FFE-CNTE)
[#TousEnAttelage](https://www.facebook.com/FFE-CNTE)
Journée de la randonnée équestre :
16 mai 2021
[#TousAcheval](https://www.facebook.com/FFE-CNTE)
[#TousEnRando](https://www.facebook.com/FFE-CNTE)

atouts de l'équitation dans le contexte sanitaire que nous connaissons.

Randonner tout simplement

Et si le meilleur moyen de faire parler de sa discipline était tout simplement de la pratiquer? Que ce soit à l'occasion de ces deux journées nationales, ou tous les week-ends de l'année, rapprochez-vous des clubs, préparez votre monture, nettoyez votre voiture, partez sur les chemins et ran-do-nnez! A travers les échanges avec les autres randonneurs, un salut aux habitants dont vous longez le jardin ou juste le bruit des sabots sur le sol, c'est comme ça que l'on fait exister nos pratiques sur nos territoires, que l'on convainc de l'installation

de barres d'attache ou de haltes équestres, de l'entretien des chemins ou de la mise en place de balisage. Rapprochez-vous de vos comités départementaux et régionaux, de vos offices de tourisme

pour découvrir les outils locaux développés pour votre pratique. Enfin, consultez Geocheval.com et choisissez votre prochain itinéraire de randonnée en France.

ATELER PAR TEMPS DE COVID

Le 18 avril, si les rassemblements sont interdits pour raisons sanitaires, une idée pour vivre la **Journée de l'attelage**: préparer son équipement - cheval, voiture, harnais. Tout doit être impeccable. Et prévoir un calicot à placer à l'arrière ou à l'avant voire aux deux extrémités de la voiture.

Suggestion de message : **ATELAGE DE LOISIR 17ème Journée de l'attelage.**

Partez seul dans votre village. Si vous êtes deux, faites des boucles pour vous croiser. C'est l'occasion de se saluer : guides et fouet dans la main gauche, coiffure dans la main droite. Ne vous suivez pas.

Dernier conseil : le meneur à l'avant, 1 personne à l'arrière ou 2 si la voiture est grande.

En ville ou en agglomération, le masque est recommandé. Je verrais bien aussi un calicot sur le cheval : « **Le bonheur est dans l'attelage** ».

Une idée à transposer pour la **Journée de la randonnée équestre** le 16 mai!

André Grassart

EQUIRANDO 2021



60 ANS ÇA SE FÊTE ! LE RENDEZ-VOUS EST DONNÉ DU 30 JUILLET AU 1^{ER} AOÛT AU PARC DÉPARTEMENTAL DE L'ISLE-BRIAND AU LION-D'ANGERS (49).



©Equirando 2021

s'enrichit de jour en jour. Direction Equirando.com pour y accéder. Vous y retrouverez les itinéraires d'approche en cours de reconnaissance, une présentation des J- et la liste des hébergements équestres dans le Maine-et-Loire. Une rubrique collaborative est en cours de développement. Envoyez-nous les itinéraires que vous connaissez dans la région ou celui que vous prévoyez d'emprunter et nous le partagerons aux autres Equirandins dans cette rubrique dédiée. Au format .gpx ou .pdf à tourisme@ffe.com

Un programme spectaculaire

Cette année, le Comité d'organisation a travaillé avec des artistes locaux pour organiser un week-end de festivités mémorables! Au programme, non pas une, mais deux soirées de spectacles! Numéros de liberté, de voltige, de chevalerie, démonstrations prestigieuses de dressage de haute école, shows

humoristiques, concert, speaker de renom... Une succession de pépites, qui émerveilleront petits et grands! Sans compter les nombreuses animations proposées pendant tout le week-end et le village d'exposants!

Carte interactive

La carte interactive de l'Equirando

Prolongation des tarifs préférentiels

Les tarifs préférentiels sont prolongés jusqu'au 15 avril! Profitez-en pour ajouter un accompagnant ou motiver un dernier cavalier à rejoindre votre équipe et bénéficiez de 20€ de réduction sur l'inscription.

En savoir plus

Equirando.com

Page Facebook :

Equirando

Groupe Facebook :

Equirando 2021

- le groupe des

Equirandins

Compte Instagram :

Equirando.official

Comité d'organisation :

equirando2021@gmail.com

.com

VOS CRÉDITS D'IMPÔTS !

EN 2020, CERTAINES DE VOS ACTIONS (FORMATIONS, REMPLACEMENT POUR CONGÉS...) ONT OUVERT DROIT À DES CRÉDITS D'IMPÔTS. LA LOI DE FINANCES POUR 2021 A INSTAURÉ DEUX NOUVEAUX CRÉDITS D'IMPÔTS.



Les crédits d'impôts sont des avantages fiscaux accordés aux entreprises et aux particuliers. Le montant du crédit d'impôt est imputé sur l'impôt (impôt sur les sociétés, IS ou impôt sur le revenu, IR). L'excédent éventuel vous est remboursé. Ces crédits d'impôts sont cumulables.

Remplacement

Vous exploitez en nom propre ou êtes associé d'une société à l'impôt sur le revenu. Vous bénéficiez d'un crédit d'impôt égal à 50 % des dépenses de remplacement, dans la limite de 14 jours de remplacement pour vos vacances.

Le coût d'une journée de remplacement est plafonné à 42 fois le taux horaire du minimum garanti soit : $42 \times 3,65\text{€} = 153,30\text{€}$, soit un crédit d'impôt maximum de 76,65€ par jour de remplacement au titre de l'année 2020, donc 2 146,20€ par an, soit un crédit d'impôt maximal de 1 1073,10€ pour 2020.

Précisions : Les entreprises relevant désormais du micro-BA peuvent en bénéficier et vous pourrez continuer de bénéficier de ce crédit d'impôt jusqu'au 31/12/2022.

Dépenses de formation

Vous exploitez votre établissement équestre en nom propre, en société (IS ou IR) ou en association à l'IS. Les formations éligibles sont celles relevant de la formation professionnelle continue des dirigeants.

Vous bénéficiez d'un crédit d'impôt égal à 10,15€ (SMIC en vigueur au 31/12/2020) x le nombre d'heures de formation, dans la limite de 40 heures par année civile et par entreprise.

Pour 40 h maxi, cela fera : $40 \text{ h} \times 10,15\text{€} = 406\text{€}$.

Précision : les entreprises au micro BA ne peuvent pas en bénéficier.

Abandon de loyer

La loi de finances pour 2021 a instauré un crédit d'impôt au profit des bailleurs, personnes physiques domiciliées en France ou personnes morales, qui acceptent de consentir des abandons de loyers au titre du mois de novembre 2020, au plus tard le 31 décembre 2021, aux entreprises locataires particulièrement touchées par la crise sanitaire actuelle :

- dont les locaux font l'objet d'une interdiction d'accueil du public au cours du mois de novembre 2020 ou qui exercent leur activité principale dans un secteur mentionné à l'annexe 1 du décret 2020-371, dans sa rédaction en vigueur au 30 décembre 2020 ;
- ayant un effectif inférieur à 5 000 salariés ;
- qui ne sont pas en difficulté au 31 décembre 2019 au sens du règlement européen 651/2014 ;
- et qui ne sont pas en liquidation judiciaire au 1er mars 2020 (Loi 2020-1721 du 29-12-2020 art. 20).

Précision : Si l'entreprise locataire est exploitée par un ascendant, un descendant ou un membre du foyer fiscal du bailleur ou s'il existe des liens de dépendance au sens de l'article 39, 12 du CGI entre elle et le bailleur, ce dernier doit pouvoir justifier des difficultés de trésorerie de l'entreprise locataire.

Le crédit d'impôt est égal à 50% du montant des abandons ou renoncations de loyers.

Le crédit d'impôt est imputé sur l'impôt dû au titre de l'année civile (IR) ou de l'exercice (IS) au cours desquels les abandons sont consentis.

Rénovation énergétique des PME

La loi de finances pour 2021 a instauré un crédit d'impôt temporaire en faveur

des petites et moyennes entreprises pour les dépenses de travaux de rénovation énergétique de leurs bâtiments à usage tertiaire engagées entre le 1er octobre 2020 et le 31 décembre 2021, qui portent notamment sur des opérations d'isolation thermique ou sur l'installation de systèmes de chauffage, de refroidissement et de ventilation des locaux à usage tertiaire.

Le crédit d'impôt est égal à 30 % du prix de revient hors taxes des dépenses avec un plafond global fixé à 25 000€ par entreprise sur la durée du dispositif.

Formalités

Vous ou votre comptable devez remplir des formulaires spécifiques pour chaque crédit d'impôt auquel vous auriez droit. Puis, complétez l'annexe récapitulative (formulaire n°2069-RCI). Ces documents doivent être annexés à votre déclaration de résultats (déclaration BA n°2139 ou n°2143) ou au relevé de solde d'IS n°2572.

Les montants devront aussi être reportés dans la déclaration de résultat n°2065 pour les sociétés à l'IS et dans la déclaration complémentaire des revenus n°2042 C pro pour les entreprises individuelles et les sociétés à l'IR. Si vous êtes associé d'une société à l'IR, vous devez reporter la quote-part de crédit d'impôt correspondante à votre part dans le capital social.

Il est impératif de conserver les justificatifs ouvrant droit aux crédits d'impôts (contrat de travail ou de prestation pour votre remplacement, attestation de formation...)

N'oubliez pas de mentionner dans votre déclaration personnelle les crédits d'impôt des particuliers auxquels vous pourriez prétendre (amélioration énergétique, frais de garde des enfants...).

BREXIT ET ÉQUIDÉS

DEPUIS LE 1^{ER} JANVIER 2021, LE ROYAUME-UNI EST DEVENU UN PAYS TIERS À L'UNION EUROPÉENNE (UE). LES AUTORITÉS BRITANNIQUES ET EUROPÉENNES METTENT EN PLACE UN ENSEMBLE D'EXIGENCES SANITAIRES ET PHYTOSANITAIRES POUR LE PASSAGE DES FRONTIÈRES DES ANIMAUX.

Exporter un équidé vers le Royaume-Uni

Tout équidé transporté vers le Royaume-Uni devra satisfaire aux exigences suivantes :

- Être identifié par puce/transpondeur électronique ;
- Avoir un passeport approuvé par l'UE ;
- Disposer d'un certificat sanitaire signé par un vétérinaire officiel (l'export devra aussi être pré-notifié par l'importateur britannique dans le système d'information IPAFFS) ;

Après la pré-notification un numéro unique (UNN) sera transmis et devra être reporté par l'exportateur français sur le DOCOM ou le certificat sanitaire obtenu après de la DD(cs)PP ;

Pour les équidés non enregistrés, ces exigences sont complétées par :

- Des tests sanitaires vis-à-vis de l'anémie infectieuse des équidés et de l'artérite virale équine selon des délais précis.
- Une période d'isolement dans une exploitation du pays ou d'un pays ayant un statut sanitaire similaire pendant 40 jours avant le voyage et séparés des autres équidés qui n'ont pas un statut sanitaire équivalent, pendant au moins 30 jours avant le voyage.

Année 2021

Le passage des frontières durant l'année 2021 se fera selon des modalités différentes selon la date :

Jusqu'au 30 juin 2021, l'entrée d'équidés est possible à n'importe quel point d'entrée sur le territoire



Embarquement des chevaux sur palette pour transport en avion

britannique. Les contrôles documentaires sont réalisés à distance. Des **contrôles d'identité et physique** peuvent être réalisés au **lieu final d'arrivée** sur la base d'une analyse de risques. Les chevaux doivent rester pendant 48h dans ce lieu de destination.

À partir du 1er juillet 2021, l'entrée d'équidés sera possible uniquement via un poste de contrôle frontalier dont la liste sera établie par le Royaume-Uni et où seront réalisés les contrôles.

Importer un équidé depuis le Royaume-Uni

Depuis le 1^{er} janvier 2021, l'importateur français doit **pré-notifier l'import dans le système européen TRACES**. Un numéro de document sanitaire commun d'entrée (DSCE) lui est alors donné et devra être transmis à l'exportateur britannique qui le reportera sur le certificat sanitaire de l'équidé.

Les exigences sanitaires prévues dans les certificats sanitaires pour

l'entrée d'un équidé en provenance d'un pays-tiers varient selon le statut de l'équidé (enregistré ou non), son utilisation ainsi que le type de mouvement (import temporaire, import permanent, réintroduction après export temporaire...).

L'équidé doit dans tous les cas être accompagné d'un certificat sanitaire.

Des analyses pourront être obligatoires, selon les cas, vis-à-vis de l'anémie infectieuse et de l'artérite virale équine.

L'entrée d'équidés en provenance du Royaume-Uni ne sera possible que via certains points d'entrée disposant d'un **poste d'inspection aux frontières (PIF) pour le contrôle des équidés**.

Les exigences européennes et britanniques relatives au bien-être animal durant le transport d'animaux vivants devront être respectées.

Consulter le dossier complet sur le site www.com/Ressources, rubrique Equidés.

À noter

Les tests sanguins et la période d'isolement ne sont pas obligatoires pour les équidés enregistrés auprès d'un stud-book approuvé par l'UE ou auprès d'une branche nationale d'un organisme international à des fins sportives ou de compétition.

ACTUALITÉS MÉTIERS

L'INSCRIPTION RNCP DE L'ATE EST À ÉCHÉANCE AU 7 JUIN 2021. MODALITÉS DE RÉINSCRIPTION ET PRISE EN COMPTE DE CETTE DATE POUR ANTICIPER LES ENTRÉES EN FORMATIONS. LE CONCOURS DES MEILLEURS APPRENTIS DE FRANCE S'OUVRE AUX ENSEIGNANTS EN FORMATION BPJEPS.



©Simon Bourcier

INSCRIVEZ VOS NOUVEAUX ÉLÈVES EN FORMATION ATE AVANT LE 7 JUIN 2021

Ré inscription de l'ATE au RNCP

L'enregistrement au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP) est une étape obligatoire pour tous les diplômes professionnels qui permettent d'encadrer professionnellement les activités équestres. La durée d'enregistrement est accordée pour 3 à 5 ans et doit être renouvelée à l'échéance de cette période.

L'enregistrement de l'ATE arrivera à échéance le 7 juin 2021. La procédure de renouvellement de l'enregistrement a donc débuté depuis septembre 2020.

Concours MAF

Le concours Un des meilleurs apprentis de France a été créé en 1985. Il est jugé par des Meilleurs ouvriers de France.

Enquête emploi-formation

Pour répondre aux exigences de France Compétences, institution gérant la formation professionnelle en France, une enquête emploi-formation a été conduite sur le métier d'accompagnateur de tourisme équestre

afin de mesurer l'insertion professionnelle des diplômés et les évolutions nécessaires en termes de compétences. Près de 600 professionnels ont répondu à cette enquête.

C'est sur la base de ces éléments remontés du terrain, qu'un groupe de travail composé d'élus du CNTE, de professionnels du tourisme équestre et de la Direction technique nationale a travaillé à une nouvelle mouture de l'ATE.

La demande d'enregistrement est actuellement en cours d'instruction auprès du ministère des sports et de France Compétences. Des informations plus précises sur les évolutions seront communiquées dès la validation de la demande par le ministère des sports.

Entrées en formation ATE

Anticipez les entrées en formation avant le 7 juin 2021. Les délais d'instruction étant susceptibles d'être allongés en raison de la crise sanitaire, il est possible que le nouvel ATE ne soit pas encore enregistré à l'échéance de l'enregistrement actuel.

Passée cette date et dans l'attente du renouvellement de l'enregistrement, à compter du 7 juin 2021, plus aucune entrée en formation en ATE dans son format actuel ne sera possible. Il est donc fortement recommandé aux centres de formation ATE prévoyant des entrées en formation à cette période de s'organiser pour que des entrées effectives en formation (dossier d'inscription complet et livret de formation ATE ouvert) se fassent

avant le 07/06/2021. Les candidats qui rentreront dans ce cadre bénéficieront de la reconnaissance attachée à l'enregistrement en cours au RNCP et poursuivront leur parcours dans les conditions prévues par l'actuel règlement de l'ATE. Dès enregistrement du nouvel ATE, les entrées en formation pourront reprendre normalement. Les services de la FFE sont mobilisés pour accélérer au maximum l'instruction du dossier par les services de l'Etat, mais une bonne anticipation par les centres de formation ATE pendant cette période charnière permettra d'assurer la meilleure continuité des entrées en formation.

Meilleurs apprentis de France

Toujours mobilisées pour valoriser nos métiers, les équipes de la FFE ont travaillé en 2020 conjointement avec le conseil emploi formation de l'IFCE pour l'entrée du métier d'enseignant d'équitation au Concours « Un des meilleurs apprentis de France ».

Organisé chaque année par la prestigieuse Société nationale des meilleurs ouvriers de France, ce concours permettra aux apprentis en formation BPJEPS de se mesurer pour viser l'excellence.

Après la validation de l'entrée du métier d'enseignant d'équitation en mars 2021 par le conseil d'administration de la société nationale des MOF, d'ici à la rentrée en septembre 2021, un groupe de travail va être constitué autour d'un référent technique métier afin de concevoir le déroulement et les sujets du concours 2021-2022.

Délégation de Service Public : gestion et exploitation du centre équestre de Ribeauvillé

1/ Identification de la collectivité délégante

Ville de Ribeauvillé – 2, place de l'Hôtel de Ville – B.P. 50037 – 68152 RIBEAUVILLE Cedex

Téléphone 03.89.73.20.00 – Télécopie 03.89.73.37.18

2/ Personne responsable délégante

Jean-Louis CHRIST – Maire de Ribeauvillé.

3/ Objet – étendue du contrat

Délégation de service public pour la gestion et l'exploitation du centre équestre de Ribeauvillé

Localisation : Au Lieu-dit « Steinkreuzmatten » à proximité du casino de Ribeauvillé

La durée : contrat de concession de 20 ans.

Valeur totale estimée : 12.000.000 € HT

Caractéristiques générales

Labélisation école française d'équitation, enseignement tout public, activités de loisirs, gestion cavalerie, compétition, manifestations, animations, ouvrir le centre à des pratiques équestres de type attelage – endurance – pony-games... équithérapie; périodes et horaires d'ouverture, politique tarifaire obligatoire soumise à validation, moyens nécessaires (cavalerie, matériel, humain), répartition des rôles, planning annuel des échanges, rémunération du délégataire directement par l'utilisateur.

4/ Cadre de la procédure

Délégation de service public conformément à l'article L1411-1 du Code Général des Collectivités territoriales.

Classification des produits : Code NUTS : FR ; Classification : 92000000 ; Services fournis principalement aux entreprises ; Services récréatifs, culturels et sportifs.

5/ Composition du dossier de candidature, justificatifs à produire :

les candidats devront produire un dossier de présentation permettant d'apprécier leurs capacités professionnelles, financières et techniques et comprenant au minimum les pièces suivantes :

- **Lettre de candidatures motivée**, comprenant obligatoirement une note détaillée sur les méthodes et moyens techniques et humains que le candidat mettra en œuvre pour l'exploitation du centre équestre ; le candidat y décrira le programme opérationnel qu'il entend mettre en œuvre pour développer le centre sur toute la durée de la délégation ;
- **Présentation du candidat** (nom, forme juridique, raison sociale, pouvoirs de la personne habilitée à engager la société, activités actuelles du candidat, extrait K-Bis ou document d'immatriculation équivalent, si l'entreprise est en redressement judiciaire, la copie prononcée à cet effet) ;
- **Description de l'équipe** (CV fourni) et copie obligatoire du diplôme d'Etat par le/les enseignant(s) ;
- **Renseignement relatif aux moyens** (cavalerie, matériel) de production avec lesquels le candidat démarrera l'activité (cavalerie, matériel de sellerie, machines, matériel pédagogique, parc d'obstacles) ;
- **Chiffre d'affaires, bilans et comptes** d'exploitation et comptes de résultat des 3 derniers exercices certifiés ;
- **Références en matière de gestion**, d'exploitation et de promotion d'équipement équestres (références de préférence de moins de 3 ans, préciser si ces références ont été exécutées en propre et éventuellement la part sous-traitée).
- **Un programme prévisionnel** d'activité d'animation et/ou de compétition avec leur budget prévisionnel sur toute la durée de la délégation.

6 – Modalités de jugement des candidatures

La sélection des candidats se fera sur la base des garanties professionnelles et financières fournies par les candidats ainsi que leur aptitude à assurer la continuité du service public et l'égalité des usagers devant le service public conformément aux dispositions de l'article L1411-1 du CGCT au regard de la qualité de leur programme opérationnel.

Il est précisé que certains des renseignements demandés, peuvent être apportés au moyen des formulaires non obligatoires (DC4, DC5, DC7) mis en ligne par le MINEFE sur le site internet suivant : <http://www.minefe.gouv.fr>

Tout dossier incomplet sera rejeté. Toutefois, conformément à l'avant dernier alinéa de l'article 8 du décret n°97-638 du 31 mai 1997, les candidats seront invités, le cas échéant, à compléter leur dossier sous 48 heures en transmettant exclusivement les certificats et attestations relatifs à leurs obligations fiscales et sociales, par tout moyen permettant de donner date certaine à leur arrivée.

7/ Critères de sélection des candidats

- 40% : Dossier de candidature (garanties professionnelles, financières et technique) ;
- 30% : juste équilibre en besoin/charge dans les moyens de productions envisagés ;
- 30 % : qualité de l'équipe du délégataire

8/ Téléchargement du DOSSIER « règlement de consultation »

Téléchargement du dossier sur le site : www.e-marchespublics.com

9/ Délai de clôture de candidature

Le postulant déposera sa candidature sur le site : www.e-marchespublics.com

Les candidatures seront entièrement rédigées en langue française.

La clôture de remise des candidatures : **Lundi 26 avril 2021 à 12H00** au plus tard.

10 / Renseignements complémentaires peuvent être obtenus

Mairie de Ribeauvillé – 2, Place Hôtel de Ville – 68150 Ribeauvillé

Mr Fesselet (DGS) Tél : 03.89.73.20.00 Fax : 03.89.73.37.18 – Courriel : dgs@ribeauville.fr

11/ Instance chargée des procédures de recours

Tribunal administratif de Strasbourg - 31 Avenue de la Paix - BP 1038 - 67070 Strasbourg Cedex

Téléphone : 03 88 21 23 23

Greffe du tribunal – Courriel : greffe.ta-strasbourg@juradm.fr

Introduction des recours : gracieux par la Ville de Ribeauvillé / en contentieux par le tribunal administratif de Strasbourg

Organe chargé des procédures de médiation

Préfecture de Meurthe-et-Moselle :

Adresse : 1, rue du Préfet Claude Érnac – 54038, NANCY Cedex

Téléphone : (+33) 03 83 34 25 65,

Courriel : caroline.page@meurthe-et-moselle.gouv.fr

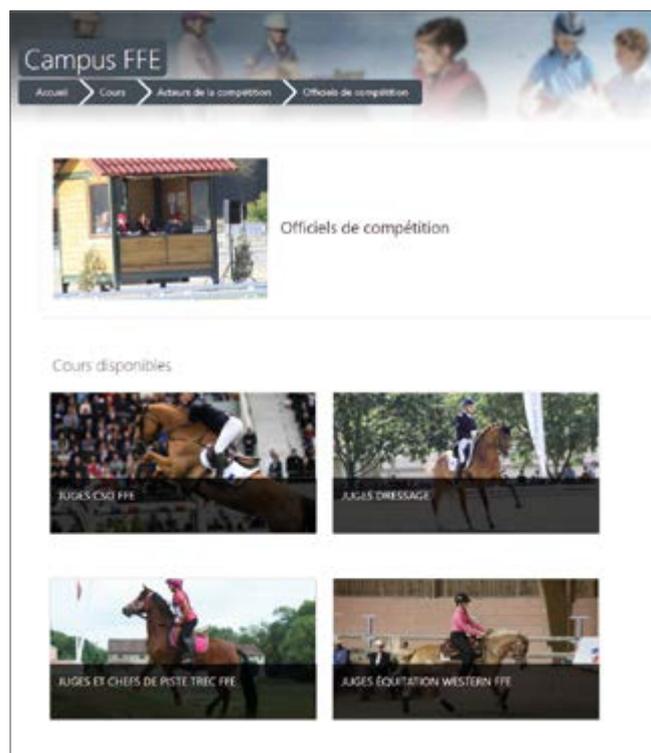
12/ Date d'envoi à la publication

16 mars 2021

FFE CAMPUS POUR LES ODC



DES CONTENUS DE FORMATION À DESTINATION DES OFFICIELS DE COMPÉTITION (ODC) SONT PROPOSÉS SUR LA PLATEFORME D'E-LEARNING DE LA FFE : FFE CAMPUS.



ciels Club, nous souhaitons diffuser les informations de base à tous les licenciés qui souhaiteraient devenir officiels et mettre à la portée de tous les officiels Club les connaissances actuelles nécessaires à l'exercice de leur fonction.

Sont ainsi notamment proposées :

- des vidéos sur la place de l'ODC au sein du fonctionnement fédéral,
- des vidéos sur les missions détaillées des officiels par statut et par discipline,
- des référentiels permettant de hiérarchiser ces missions en fonction des niveaux de compétition,
- des outils plutôt destinés au « terrain » comme des tableaux référençant les différents équipements pour les commissaires au paddock,
- ou encore des vidéos présentant les nouveautés réglementaires.

inscrits, les modalités de connexion pour accéder à un test en ligne sur FFE Campus. L'idée est d'offrir l'opportunité aux officiels de se tester mais également de manipuler les données réglementaires pour mieux se les approprier et les comprendre. Les formateurs ont à cœur de proposer des argumentations et des conseils en fonction des questions posées, en plus des justifications réglementaires.

Par le biais de ces tests en ligne, les officiels peuvent ainsi engager leurs recherches sur les règlements afin de poser les bonnes questions le jour de la formation. L'analyse des réponses est vue lors de la formation. Les résultats sont étudiés mais ne sont pas sanctionnés. Ils permettent cependant aux officiels de s'autoévaluer et d'orienter les interventions des directeurs de cours le jour de la formation. Les sujets qui n'ont pas posé problème sont abordés succinctement, tandis que les thématiques qui ont posé question sont vues de façon plus approfondie.

Formations en ligne

En raison du contexte sanitaire, la FFE a souhaité privilégier les formations d'ODC en visioconférence. Afin d'optimiser ces temps de formation des contenus sont mis à disposition sur FFE Campus, la plateforme d'e-learning de la FFE. L'objectif est double : former des officiels de niveau Club et apporter un complément pour les formations en visioconférence.

Formation du niveau Club

Concernant la formation des offi-

Formations en région

Depuis mars dernier, des groupes de travail se réunissent toutes les semaines ou tous les 15 jours pour élaborer et proposer des contenus et outils de formation à destination de FFE Campus ainsi que des formations au format visioconférence.

Tests en ligne

Dans de nombreuses disciplines, des questionnaires sont notamment en ligne ou en cours d'élaboration pour proposer des quizz en amont des formations. Concrètement, quelques jours avant la formation, les Comités régionaux envoient aux participants

Succès

Majoritairement, les officiels apprécient ce mode de préparation. En CSO par exemple, près de 600 juges ont réalisé le test « juge CSO » sur FFE Campus.

A ce jour, les contenus sont mis à disposition des formations en région. Ces contenus seront rendus publics au printemps. Sachant que l'objectif est de pouvoir proposer toujours plus de contenus pour l'ensemble des disciplines.

Les atouts de FFE Campus

- Hébergement des contenus disponibles pour tous à tout moment,
- homogénéisation des contenus de formation sur le territoire national.

TOKYO EN LIGNE DE MIRE

LE 29 MARS, 5 CAVALIERS EN LISTE JOP POUR TOKYO 2021 ONT PASSÉ LA JOURNÉE À L'INSEP AVEC THIERRY POMEL POUR SE PRÉPARER AUX CONDITIONS CLIMATIQUES EXTRÊMES PRÉVUES AU JAPON CET ÉTÉ EN CHAMBRE THERMIQUE. LE COMPTE-RENDU DE SOPHIE DUBOURG, DTN.



De gauche à droite :
Mathieu Billot, Roger-Yves
Bost, Nicolas Delmotte et
Simon Delestre.

©Thierry Pomel

Conditions

À Tokyo, pendant les JO, on prévoit des températures de l'ordre de 40° avec un ressenti de 46° et un taux d'humidité d'environ 90%. L'INSEP a donc mis en place un protocole pour la préparation des athlètes en s'appuyant notamment sur les leçons de l'expérience des championnats du monde d'athlétisme disputés à Doha et de la Fédération française de voile pour les équipements refroidissants.

Tester

Mathieu Billot, Roger-Yves Bost, Simon Delestre, Nicolas Delmotte et Pénélope Leprevost se sont donc retrouvés dans une chambre thermique à 40° avec un taux d'humidité de 70% pendant 1h30. Ils étaient en tenue de concours avec bottes, chemise, veste et casque et les efforts chronométrés se faisaient sur un vélo avec des temps plus intenses. Ils avaient à leur disposition des bouteilles d'eau et l'on a mesuré leur hydratation, leur réhydratation, leur température ainsi que leur capacité cardiaque et respiratoire. Les cavaliers ont plutôt bien vécu cet entraînement spécial, sans rapport avec leur préparation habituelle.

Personnaliser

La surprise a été que l'indice de masse corporelle ne fait rien à l'affaire. Certains cavaliers plus «en chair» supportent mieux la chaleur que d'autres plus «secs». C'est d'ailleurs la même chose pour les chevaux. Chacun a ses régulations propres. Le régime alimentaire est important. Il faut arriver fit, mais pas fatigué, donc pas question de perdre du poids à tout prix, sans tenir compte du facteur potentiel de fatigue par exemple. Ces tests qui vont être renouvelés et effectués sur d'autres journées pour les autres cavaliers dans toutes les disciplines permettront des préconisations personnalisées avant le départ et sur place.

Refroidir

L'idée générale est de refroidir le corps avant et après les efforts et aussi avant de se coucher pour pouvoir bien dormir. Pour cela, les équipements prévus sont des «gilets de froid», c'est-à-dire des gilets prévus pour y placer des poches interchangeables à 14°, des protège-nuque sur le même principe, des blousons, larges et légers avec ventilation intégrée, et des jacuzzis à froid avec

des glaçons, etc. En fait il faut, si on peut dire, toujours garder la tête froide.

De plus, il va falloir s'habituer à passer des grandes chaleurs extérieures aux espaces intérieurs tous climatisés et très froids au Japon.

Pour les chevaux, on imagine également des «bonnets de froid» et des couvre-encolure avec des poches à froid. De plus, les écuries seront climatisées, ventilées et offriront un espace de refroidissement.

Bon timing

Il faut se préparer avant l'événement sans entamer ses capacités. La répartition des «bulles chaudes» et des «bains de froid» est très importante pour les chevaux comme pour les cavaliers. L'objectif est double : s'acclimater à la chaleur en vivant dans une bulle chaude, au minimum 3 semaines avant les épreuves pour s'habituer aux conditions climatiques et apprendre à se refroidir avant et après l'effort.

«L'INSEP et le CNOSF prennent le sujet de l'adaptation physique des athlètes très au sérieux et ont produit des indices qui donnent des repères techniques utiles pour une préparation bien adaptée. C'est essentiel pour jouer à égalité de chances avec les autres nations, conclut Sophie Dubourg.»

CONSTANCE POPINEAU

À LA FEI

LA FRANCE COMPTE, DEPUIS FIN 2020, 4 REPRÉSENTANTS AU SEIN DES INSTANCES DE LA FEI ET UN REPRÉSENTANT AU BUREAU DE L'EUROPEAN EQUESTRIAN FEDERATION (EEF). CES NOMINATIONS SONT UNE RÉCOMPENSE POUR LE DYNAMISME ET LE SAVOIR-FAIRE DE NOMBREUX EXPERTS FRANÇAIS ŒUVRANT SUR LA SCÈNE INTERNATIONALE.

RENCONTRE AVEC CONSTANCE POPINEAU MEMBRE DU TRIBUNAL DE LA FEI DEPUIS 2017.



Cursus juridique

Constance Popineau, 37 ans, est directrice juridique du CNOSEF. Après un cursus dans le droit rural et droit de la propriété intellectuelle, cette cavalière amateur a rejoint le GHN comme juriste, puis a pris la tête de FFE Ressources, avant de devenir directrice de la Fédération des éleveurs du Galop. Elle a été membre de l'EEF avant de prendre ses fonctions à la FEI en 2017.

Comment fonctionne le tribunal de la FEI ?

Le tribunal FEI est composé d'une dizaine de membres répartis dans les quatre coins du monde. Nous sommes seulement trois en Europe. Le tribunal fonctionne indépendamment de la FEI, nous ne sommes pas salariés de la FEI car nous nous devons d'être impartiaux. Nous nous réunissons une fois par an dans le but d'analyser l'homogénéité des décisions. Il ne faut pas oublier que toute justice rendue par l'homme reste faillible, alors c'est important de garder une certaine objectivité.

En quoi consiste votre rôle au sein du tribunal de la FEI ?

J'ai rejoint la FEI en 2017 et j'ai été élue pour 4 ans. En moyenne, un

panel de trois personnes est désigné par le président du tribunal FEI sur chaque affaire. Certaines procédures sont d'importance moindre et dans ce cas on peut être amené à siéger seul. Nous sommes assistés de clerks. Je pense qu'avec l'expérience, j'ai une part plus active qu'à mon arrivée. Il est important d'avoir une justice impartiale. C'est pour cette raison que je ne prends jamais d'affaires concernant des Français ou les Jeux olympiques.

Comment se passe une procédure ?

Une audience est demandée soit par la FEI soit par la partie mise en cause. C'est cette dernière qui assume les frais. En tant que membre, nous traitons en moyenne une dizaine de cas par an. Il faut savoir que la moitié des audiences se soldent avant d'aller devant le tribunal. Une fois la décision rendue, un recours est possible devant le tribunal du sport.

Quels types de problèmes traitez-vous au sein du tribunal FEI ? Et avez-vous constaté une évolution dans les cas traités ?

En 2020, 76 cas ont été recensés, la grande majorité concerne le dopage animal. Mais nous traitons

d'autres situations : les infractions au règlement de la FEI, le dopage humain, les violences faites aux chevaux et celles envers les personnes.

On peut noter plusieurs évolutions. Il y avait beaucoup de cas en endurance quand je suis arrivée. Aujourd'hui, il y en a beaucoup moins. Les cas d'abus sur les chevaux et de violences entre personnes ont augmenté. On constate une augmentation des appels des décisions de la FEI qui s'explique sûrement car les audiences se tiennent plus facilement à distance en raison de la crise sanitaire ce qui induit une baisse des coûts de déplacement.

Est-ce important pour vous de faire partie de ce tribunal ?

Je pense que c'est important pour la France d'avoir un représentant au sein de ce tribunal vis-à-vis des autres pays, notamment en termes de culture juridique. Personnellement, le fait d'avoir été choisie pour représenter ma nation est une fierté. Il est également primordial de sensibiliser toutes les personnes qui interviennent à l'étranger sur le règlement FEI et les enjeux internationaux.

PIERRE LE GOUPIL

À LA FEI

RENCONTRE AVEC PIERRE LE GOUPIL QUI A INTÉGRÉ FIN NOVEMBRE LA COMMISSION SPORTIVE DE CONCOURS COMPLET FEI. RENCONTRE AVEC CONSTANCE POPINEAU MEMBRE DU TRIBUNAL DE LA FEI DEPUIS 2017.

Comment s'est passée votre nomination ?

J'ai été sollicité en amont par la FFE et la DTN. Ils m'ont accompagné et ont soutenu ma candidature jusqu'à la nomination. La France est une grande nation des sports équestres. La présence de ses représentants au sein de la FEI est plus que justifiable, d'autant plus à l'approche des JOP de Paris. Bien sûr, vis-à-vis de notre nation, nous avons une responsabilité et une loyauté à avoir. Nous sommes garants d'un état d'esprit et d'une éthique. En intégrant la commission, je revendique certains points de vue qui émanent du terrain français, tout en défendant l'intérêt commun : permettre au sport d'évoluer dans la bonne direction.

Concrètement, en quoi consiste votre rôle à la FEI ?

C'est assez intense mais c'est passionnant. La commission se réunit une fois par mois et en dehors nous avons des échanges réguliers. Notre rôle est assez varié. Nous sommes en quelque sorte des canaux de communication qui apportent leur expertise pour faire des propositions. Nous devons avoir une réflexion sur des points du règlement et faire la synthèse des remontées des fédérations nationales ainsi que des acteurs de terrain.

Le but est toujours de faire évoluer ou d'améliorer le règlement. Il faut en parallèle que ces évolutions soient en adéquation avec le règlement général et les autres disciplines. Une fois l'analyse faite, nous faisons nos recommandations au Bureau de la FEI.

Nous avons aussi la mission d'harmoniser les calendriers et de choisir les officiels de compétition qui interviendront dans les épreuves majeures. Tout ceci est actuellement compliqué par la situation sanitaire.

Une autre partie de notre mandat est consacrée au développement du concours complet dans les pays émergents.

Avez-vous déjà mis en place des actions ?

Le travail sur l'évolution du règlement est permanent.

Nous avons bien sûr accentué le travail sur la sécurité. Nous avons déjà beaucoup travaillé sur la rédaction des articles abordant les accessoires de sécurité notamment sur les recommandations et obligations.

Il est important que la réglementation colle à la réalité du terrain. Il faut tester le matériel pour l'améliorer, apprendre à s'en servir et voir derrière de quelle manière cela va impacter les résultats.

Nous avons également abordé l'utilisation de nouvelles embouchures. C'est un sujet très vaste et pointu. Il faut trouver un juste milieu afin que leur utilisation soit compréhensible à la fois par les officiels, les cavaliers, mais aussi les médias et les spectateurs.

Enfin nous travaillons aussi sur tout ce qui a trait à la formation et à la promotion du sport.

Quels sont vos principaux objectifs au sein de cette Commission ?

Le développement du sport me tient particulièrement à cœur. Notre sport doit évoluer vers davantage d'universalité si l'on veut rester dans l'olympisme. C'est notre devoir d'accompagner progressivement les pays émergents, comme récemment la Chine ou le Japon. Notre rôle est de dispenser des savoirs pour inciter au développement de la base et d'apporter un cadre technique dans l'organisation des compétitions.

Parmi nos autres objectifs il y a bien sûr la sécurité qui passe par le matériel et aussi par la préparation mentale et physique des cavaliers, la formation des officiels et la sélection des couples.



Multi-cartes

Normand pur jus, Pierre Le Goupil, 58 ans, vit à Sideville (50) et compte plusieurs cordes à son arc : ancien cavalier international de concours complet, entraîneur, il est également chef de piste international Level 3 de la discipline. Il a créé en 1995 avec l'association familiale Ustica le Grand Complet de Martinvest avant de faire émigrer l'événement au Haras du Pin en 2010.

On en parle au club-house



Europe CCE 2023 au Pin

Les Championnats d'Europe de concours complet 2023 ont été attribués par la FEI à l'Association Ustica qui s'était de nouveau portée candidate suite à l'annulation de l'édition prévue en août 2019.

Dans le même temps, l'édition 2021 a été attribuée à Avenches (SUI) du 23 au 26 septembre.



©FELIZ Gregg

Jean-Philippe Camboulines



Agenda prévisionnel

Sous réserve des restrictions sanitaires

10/06-13/06/2021 Longines Jumping International de La Baule
25/06-27/06/2021 Longines Paris Eiffel Jumping
08/07-11/07/2021 Masters de Chantilly
23/10-28/10/2021 Equidays en Calvados
15/08-20/08/2022 Championnats du monde de horse-ball à Saint-Lô
23/09-26/09/2023 Championnats d'Europe de CCE au Haras du Pin

JP Camboulines promu à la FEI

Après 10 ans au poste d'Officier de développement dans le service, le français Jean-Philippe Camboulines, 55 ans, est promu directeur du département Solidarité de la FEI au 1er avril en remplacement de Jacqueline Braissant. Coach, formateur, il se consacre à l'aide au développement, notamment des nations émergentes.

Equidays

La nouvelle édition des Equidays est programmée du samedi 23 au jeudi 28 octobre 2021 (Sous réserve et dans le strict respect des mesures sanitaires en vigueur). Pendant 6 jours, le Calvados fêtera le cheval sous toutes ses formes à travers une centaine de manifestations, pour tous les publics, sur l'ensemble de son territoire.

#RaceAndCare

Un plan bien-être complet a été présenté par la Fédération Nationale

des Course Hippiques en faveur du bien-être des chevaux de course. Avec un hashtag pour promouvoir ses bonnes pratiques #RaceAndCare.

Top milliardaires mondiaux

Ce sont deux Français propriétaires de Chanel, les frères Alain et Gérard Wertheimer, qui pointent en tête de la liste 2020 des Top propriétaires de chevaux de course les plus riches avec près de 50 milliards de livres en copropriété, devant notamment les familles royales des émirats.

La Baule s'expose

Paris Match et la Ville de La Baule-Escoublac présentent l'exposition gratuite et ouverte à tous La Baule, Terre d'Equitation, 30 photos grand format à découvrir dans la célèbre station balnéaire.

Issus des reportages du magazine, le cheval et le monde équestre sont mis à l'honneur dans toute la ville pour fêter la 60^e édition du Longines Jumping International de La Baule reprogrammé du 10 au 13 juin 2021.

Décision juridique

COMMISSION D'APPEL DU 20/01/2021

Dossier 506-II-2020.

«La FFE a eu connaissance de faits de substitution de cavaliers, qui se seraient déroulés entre le 6 juin 2018 et le 18 novembre 2018, lors de six concours de CSO

(n°2018813084 – n°201813079 – n°201883007 – n°201813045 – n°201813015 – n°201813 044).

La cavalière ayant participé aux compétitions litigieuses sous un faux nom et la cavalière ayant servi de prête - nom ont fait l'objet de poursuites devant la Commission juridique et disciplinaire de 1ère

instance de la FFE.

Par une décision rendue le 21 octobre 2020, la Commission a prononcé un avertissement pour chacune des deux cavalières. La cavalière qui aurait participé aux compétitions sous un faux nom a fait appel de la décision de première instance.

Par une décision rendue le 20 janvier 2021, la Commission juridique et disciplinaire d'appel a relaxé celle-ci en considérant qu'il existait un doute sur l'identité de la cavalière ayant effectivement participé au concours concerné.»

ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE, CLÉS DE LA LUTTE CONTRE L'ASTHME ÉQUIN

Par le Dr Sophie Paul-Jeanjean, responsable technique et scientifique de la gamme équine Boehringer Ingelheim.



La poussière, facteur de l'asthme équin

L'asthme équin est caractérisé par **une inflammation chronique non infectieuse** des voies respiratoires profondes, provoquée par **la poussière et / ou par les allergènes de l'air** que respire le cheval. L'amélioration de la qualité de l'air est donc la clé d'une rémission à long terme.

Beaucoup de chevaux vivent en box peu ou mal ventilé, sur paille et mangent du foin sec : le système respiratoire du cheval est ainsi quotidiennement soumis à une grande quantité de poussières. La qualité de l'air respiré est fonction de la charge totale en poussières, la quantité de poussières respirables et la composition de ces poussières. De nombreux agents pro-inflammatoires sont présents dans la poussière des boxes et des écuries : endotoxines bactériennes, grande variété de moisissures, acariens de fourrage, plantes, débris et poussières inorganiques, et gaz toxiques. De plus, le nettoyage des écuries est le moment où la quantité de poussières en suspension augmente de façon très importante.



Le balayage génère beaucoup de poussières dans l'air

En tant que professionnels de la santé des chevaux, les vétérinaires jouent un rôle essentiel dans l'identification des problèmes environnementaux mais la perception du risque par les propriétaires et la mise en œuvre des solutions peuvent être compliquées.

Une solution radicale de la gestion des chevaux asthmatiques consiste à retirer le cheval de l'environnement qui le rend malade et le mettre dehors en permanence. Quand cela n'est pas possible, deux approches majeures et complémentaires peuvent permettre de réduire l'exposition aux particules organiques et inorganiques inhalées :

1. l'utilisation d'aliments et de litières générant le moins de poussières possible,
2. l'amélioration de la ventilation pour une meilleure élimination des particules et des gaz toxiques.

SUR QUELS ÉLÉMENTS AGIR ?

- Le foin est la première source de particules : fortes concentrations en poussières respirables, endotoxines, spores de champignons et β -D-glucanes. Il peut être remplacé par une alimentation complète, du foin dépoussiéré en cube, du foin traité thermiquement, du foin mouillé pendant environ 10 minutes (moyen peu coûteux de réduire la poussière inhalable), de l'ensilage et l'enrubanné. Il convient de choisir des granulés de bonne qualité, les moins poussiéreux possible et de veiller à leurs conditions de stockage.

- La paille contient également des particules responsables de l'hypersensibilité. Il est donc essentiel de changer les litières de paille pour des litières moins poussiéreuses : copeaux de bois dépoussiérés, litière de journaux, cartons...

- La ventilation et la température de l'écurie sont également très importantes à prendre en compte. La ventilation intervient sur l'ensemble des autres facteurs environnementaux : température, hygrométrie (taux d'humidité de l'air), contamination par les microbes, poussières, concentration des gaz toxiques. Une mauvaise ventilation crée de l'humidité et des poches d'air chaud qui favorisent la croissance de moisissures et de bactéries. Les variations des concentrations de particules dépendent de plusieurs points : conception de l'écurie, emplacement des ouvertures, pratiques de gestion, de l'heure de la journée et de la saison de l'année. Le balayage,

l'utilisation de souffleurs ou l'entrée dans l'écurie avec un véhicule à moteur doivent être évitées, et les chevaux doivent être sortis lorsque les boxes sont nettoyés. En pratique, la question de la ventilation se pose essentiellement pour les écuries intérieures : on considère que les facteurs de pollution sont éliminés en proportion adaptée si le renouvellement d'air est suffisant pour évacuer la vapeur d'eau.

- Le stockage de foin et de la paille dans le bâtiment de l'écurie est également préjudiciable. Les aires de stockage dédiées à la litière et au fourrage devraient être protégées contre l'humidité et les contaminants du sol, régulièrement désinfectées et éloignées des dispositifs d'élimination du fumier, des pistes ou des routes.



Le foin mouillé permet de diminuer les particules de poussières

Pour en savoir plus, visionnez la Minute Santé dédiée à cette thématique



Rejoignez le groupe Facebook « Tout savoir sur la santé équine »



Nous assurons votre profession avec expertise et passion

3 500 établissements

nous font déjà confiance

Depuis 20 ans, Equi#Generali assure les dirigeants d'établissements équestres dans leur activité professionnelle comme pour leur vie personnelle.

Pour plus d'informations, contactez Equi#Generali au 02 31 06 08 09 ou par email à equi@agence.generalif.fr.

Generali Iard, Société anonyme au capital de 94 630 300 euros - Entreprise régie par le Code des assurances 552 062 663 RCS Paris - Siège social : 2 rue Pillet-Will 75009 Paris. Société appartenant au Groupe Generali immatriculé sur le registre italien des groupes d'assurances sous le numéro 026

Generali est partenaire officiel de la Fédération Française d'Équitation.



FEDERATION FRANÇAISE
D'EQUITATION



GENERALI

